



Un séjour en semi itinérance « découverte de l'Ubaye » dans les Alpes de Haute Provence : un pays sauvage et secret à découvrir, où il fait bon randonner, se ressourcer, s'évader, contempler...pour notre plus grand plaisir !

LIEU : UBAYE – ALPES DE HAUTE PROVENCE

DATE : du dimanche 10 aout au samedi 16 aout 2025

DURÉE : 7 jours, 6 nuits, 5 jours de randonnées.

ENCADREMENT : Guilhemette DHOYER accompagnatrice en montagne et enseignante de yoga Tel : 06 64 43 28 00

MAIL : sejours.atlas@gmail.com

NIVEAU : Moyen (600m maximum de dénivelé + /jour)

HÉBERGEMENT : Refuge (petits dortoirs) et auberge (chambre de 2).

GROUPE : 5 à 12 personnes

DEPART/ARRIVEE : Dimanche 10 aout 17h au refuge CAF de Maljasset. Séparation samedi matin 16 aout à Saint Ours

Nous utiliserons nos voitures pour le transfert entre Maljasset et Saint Ours.

PORTAGE : vos affaires et le pique-nique chaque jour.

CARTOGRAPHIE: IGN TOP 3637 OT + TOP3538 ET

TARIF : 910 € par personne

Le prix comprend

- L'hébergement
- L'encadrement par 1 accompagnatrice en montagne diplômée d'état et enseignante de yoga
- La pension complète du jour 1 dîner, à jour 7, matin pique-nique tous les midis
- une séance de détente tous les soirs (ou dans la montagne si la météo nous le permet)

Le prix ne comprend pas

- Les boissons et les dépenses personnelles
 - Le transport A/R entre votre domicile et le lieu de séjour,
 - Les assurances annulation et rapatriement
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend »

LES PLUS DE CE SEJOUR

La découverte d'un pays sauvage et secret...au bout du monde !

PROGRAMME DU SÉJOUR

Dim. 10/08 RENDEZ-VOUS à 17h à Maljasset (1910m) Refuge du CAF

Installation au bout du mondedans le refuge CAF de Maljasset (c'est un beau bâtiment typique de la région au toit de lauzes) présentation du programme du séjour, dîner, et nuit en refuge

Lun. 11/08 BERGERIE DE CHABRIERE (2312m)

Une randonnée de mise en jambe facile, dans le vallon de Parouart sous l'œil du Pic de Pelva !

Deuxième nuit au refuge.

Dénivelé + 400 m / - 400 m - Temps de marche 4 heures

Mar. 12/08 BERGERIE DE MARY (2400m)

Un très beau vallon : de magnifiques sommets nous entourent : l'aiguille Pierre André, l'aiguille Large...

Troisième nuit au refuge.

Dénivelé + 500 m / - 500 m - Temps de marche 4 heures

Mer. 13/08 COL DE MIRANDOL (2433m)

Transfert à Saint Ours (1800m) Le GR de Pays nous emmène au col de Mirandol. Quel panorama !

Possibilité de visiter le fort de Saint Ours. Nuit en auberge

Dénivelé + 600 m / - 600 m - Temps de marche 4 heures

Jeu. 14/08 LAC DU VALLONNET (2432m)

Découverte d'un autre magnifique vallon. Peut être aurons nous la chance de voir quelques bêtes à 4 pattes ??

Deuxième nuit en auberge.

Dénivelé + 600 m / - 600 m - Temps de marche : 5 heures 30

Ven. 15/08 LES LACS DE ROBURENT ((2426m)

Au départ du col de Larche (1950m) : randonnée incontournable entre vallée glaciaire et panorama

grandiose ! Troisième nuit en auberge.

Dénivelé + 520 m / - 520 m - Temps de marche : 4 heures

Sam. 16/08 : Séparation après le petit déjeuner.

Chaque soir, ou en montagne si la météo nous le permet, vous pourrez participer à une séance Bien Être (étirements et yoga).

Ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment par le professionnel encadrant en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants. Tous les dénivelés sont donnés à titre indicatif, ils seront plus ou moins atteints

RENDEZ-VOUS, DISPERSION, REJOINDRE LE POINT DE DEPART

RENDEZ VOUS DIMANCHE 10 aout à MALJASSET (04) - SEPARATION SAMEDI 16 aout à SAINT OURS en fin de matinée.

Pour venir à MALJASSET (04) :

PAR ROUTE

1° En venant du Sud : arriver à Barcelonnette puis Jausiers D 900 jusqu'au carrefour des Gleizolles. Prendre à gauche D902 jusqu'à Saint Paul sur Ubaye, puis la D25 jusqu'au bout du monde : Maljasset !

2° En venant du Nord : arriver à Briançon. Rejoindre Guillestre par la N94. Sortie de Guillestre prendre le col de Vars (D902) Après le col de Vars descendre sur Saint Paul en Ubaye puis D25 jusqu'au bout du monde....Maljasset !

PAR TRAIN

Gare de Mont Dauphin Guillestre. Si vous arrivez en train je pourrai vous prendre à la gare et vous amener à Maljasset (une heure de route)

L'EQUIPEMENT

- Sac à dos de contenance 20/30 litres + « sur sac » de protection
- Un « sac à viande » pour le refuge
- Tee-shirts manches courtes, respirant ou Mérinos
- 1 Couche intermédiaire pour apporter de la chaleur type fibre polaire.
- 1 Veste imperméable type Goretex idéale pour protéger du vent.
- 1 Doudoune ou veste chaude
- Un short + un pantalon de marche
- Une tenue confortable pour le soir
- Chaussures de randonnée
- Bonnet
- Casquette ou chapeau
- Bâtons de marche
- Lunette de soleil. Crème solaire,
- Gourde 1 litre minimum
- Boite « style Tupperware » pour le pic nique
- Pharmacie personnelle + ordonnance s'il y a lieu
- Trousse de toilette + serviette
- Couteau, fourchette
- Papiers d'identité + argent et CB

FORMALITE

- Passeport ou carte d'identité en cours de validité + carte sécurité sociale
- RC : Chaque participant doit être couvert en Responsabilité civile (dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs).

REGIMES ALIMENTAIRES ET SANTÉ

Il est de votre responsabilité de nous fournir tous renseignements concernant votre santé pouvant avoir une influence sur le déroulement et la conduite du séjour du séjour. Merci de nous communiquer vos régimes particuliers.

ASSURANCE ET ANNULATION

Il est indispensable pour participer à nos séjours d'être assuré en responsabilité civile personnelle, par ailleurs vous devez être assurés pour l'assistance et le secours en cours de séjour, l'assurance annulation est fortement conseillée en cas d'annulation de votre séjour pour une cause qui serait de votre fait.

Si ce n'est pas le cas, ATLAS est en mesure de vous proposer des assurances aux conditions suivantes :

CONTRATS ASSURANCES

Assistance rapatriement - frais de secours : 1 % du prix du séjour

Annulation + bagages : 2, 8 % du prix du séjour

Extrait de nos contrats d'assurances à consulter sur notre site internet. Aucune modification ne sera possible une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement - secours et recherche, nous lui demanderons de nous communiquer une attestation de sa propre assurance Rapatriement.

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client

consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de

contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : La Société Médiation Professionnelle www.mediateur-consommation-smp.fr 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

